



1923 - 2023

Club Athlétique Fumacien Saison 2022-2023



Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 13 octobre 2023
Complexe Sportif du Bois du Ham, Fumay





Assemblée Générale 2022-2023 du 13 octobre 2023

1. Rapport Moral

Après une première saison pleine post Covid, le club comptait 91 adhérents (saison 2022).

119 pour la saison 2023 et 146 pour cette saison 2024.

Nous sommes loin des objectifs de notre projet associatif réalisé avant la pandémie mais ces chiffres montrent une belle évolution. Nous ne pouvons que nous réjouir de la direction que prend le club.

Les groupes se remplissent, les enfants repartent avec le sourire et le CAF est présent de belle manière sur les plateaux de compétition et les différents événements organisés par la Municipalité.

Que de chemin parcouru avec Eva, débordante d'énergie, qui est notre locomotive. Heureusement, les petits wagons que nous sommes sont bien accrochés pour la suivre et la soutenir dans ses différents projets.

L'association est sur de bons rails et la machine est lancée ! Nous espérons à présent que d'autres petits wagons viendront s'accrocher à nous afin de partir l'esprit libre lorsque le moment sera venu pour nous de rester en gare et de voir s'éloigner le reste du convoi. Encore une fois, l'appel est lancé !

2023 est marqué par le centenaire du club, initialement prévu le 1^{er} juillet et finalement repoussé au 16 décembre prochain. Un beau programme en perspective avec, entre autres, la venue confirmée de la brigade spéciale des pompiers de Paris.

Les préparatifs sont en cours et nous travaillons d'arrache-pied pour faire de ce Gala du centenaire un moment inoubliable.

Je remercie les bénévoles, habituels permanents ou aides ponctuelles, qui nous ont aidés la saison passée et qui, j'en suis certaine, répondrons à nouveau présent cette saison.

Pour conclure, le Club Athlétique Fumacien réitère ses plus sincères remerciements aux personnes présentes et aux communes de Fumay, Fépin et Haybes pour leur soutien.

Un grand Merci à la Ville de Fumay qui soutient le club depuis de nombreuses années et plus particulièrement à Monsieur le Maire qui nous soutient dans nos projets.



2. Rapport d'activité

Le Club Athlétique Fumacien termine la saison 2022-2023 avec 119 licenciés à la fédération française de gymnastique.

Pour information : 139 adhérents en 2020, 61 en 2021, 91 en 2022, 119 en 2023, 146 en 2024.

Le Club revient à son niveau pré-Covid. Ceci est rendu possible grâce à un travail de qualité réalisé auprès des jeunes.

Le constat était fait la saison passée que les possibilités actuelles d'encadrement ne permettraient pas de faire mieux en termes d'effectif. Même si la piste du bénévolat n'a pas été écartée, le club a pris le pari d'embaucher une deuxième salariée pour la saison 2023-2024.

Ce rapport d'activité est l'occasion de faire le bilan des avancées de notre Projet Associatif 2021-2024 ainsi que quelques projections pour la saison en cours.

1- La Gym dans les Ecoles

Les conventions signées avec l'école primaire du Charnois et l'école primaire centre ont été reconduites en 2023. L'agrément de Eva WATEL a également été reconduit. Cet agrément de l'Education Nationale permet d'intervenir dans les écoles.

2- Journée Olympique

Les événements SOP et JOP initialement prévu ont dû être décalé.

Le CAFumay a participé à :

- la Journée des Marcassins (action « Marcassins'Gym ») organisée par le Conseil Départemental avec le soutien de la Ville de Fumay le samedi 19 novembre 2022 à Fumay.
- l'opération « Le Village du Sport Ardennais », organisée par le Comité Départemental Olympique Sportif des Ardennes le samedi 9 septembre 2023 au Complexe Sportif du Bois du Ham.

3- Centenaire du Club

La brigade des Sapeurs pompier de Paris a confirmé sa présence au Gala du Centenaire en juillet dernier. Le projet est en cours.

En attente de réponse :

- l'invitation de gymnastes Ardennais de niveau performance à participer à la fête,
- l'invitation des gymnastes masculins du Centre Régional d'entraînement (DRAGA),
- l'invitation des gymnastes de niveau national ou international en fonction des contacts.

Ce centenaire se veut être la fête des gymnastes et doit être un événement fédérateur tourné vers l'avenir.

4- Gym Santé

En **Baby Gym**, nous avons proposé 4 créneaux : Baby Gym (3-4 ans) et Mini Gym (5-6 ans) le mercredi matin et le samedi matin. Ces cours ont rencontré un franc succès la saison passée, ils étaient déjà plein fin



septembre ! Eva WATEL a suivi la formation Baby Gym de la fédération française de gymnastique. Cette certification permettra au club de renouveler son Label Baby Gym qui arrive à échéance en août 2023.

En **Gym Adultes**, la section peine à se développer. De gros efforts ont pourtant été réalisés par l'association : l'adhésion a été réduite de moitié, passant de 145 à 70€. Formation d'un coach gym+. L'offre de pratique ne séduit pas.

5- Développement de la Gym Loisir

La **section Gymnastique Rythmique** a fermé la saison passée. Notre coache GR Marine SCHLEIMER, devenue maman, ne pouvait assurer les séances.

La **section Parkour** a continué son activité. Les adhérents sont peu nombreux. Jérôme est bénévole au sein de l'association et nous le remercions vivement pour son investissement.

La **section Gym Loisir Féminine** fait carton plein. Les groupes loisirs sont complets ou quasi complets. La création d'un groupe loisir supplémentaire est envisagée.

6- Structuration et Organisation de l'association

Structuration

Dans le cadre de l'opération QualiClub (certification qualité) de la fédération française de gymnastique, le Club Athlétique Fumacien a obtenu la Reconnaissance OR ainsi que les labels Baby Gym et gym+. Ceci témoigne de la bonne structuration de l'association sur le plan administratif et technique.

A noter que le CAF est l'un des 9 clubs parmi les 160 de la région Grand Est à avoir obtenu une reconnaissance QualiClub OR.



Le label Prescri'mouv a également été obtenu. Celui-ci permet au club d'être référencé auprès des professionnels de santé via le Réseau Sport Santé bien Être.



Organisation

La Gestion d'une association demande de plus en plus de compétences et de connaissances administratives et techniques. Nous sommes actuellement trois : Présidente, Trésorière et Secrétaire à gérer tous les dossiers. La volonté et l'énergie ne manquent pas et les journées sont souvent trop courtes. Les bonnes volontés sont les bienvenues !

Rappel : Nous poursuivrons notre mission jusqu'à la fin de l'olympiade. Ce sera notre dernière.



7- Organisation des compétitions et stages interclubs

Une compétition a été organisée sur la saison 2022-2023 :

Le championnat Départemental Fédéral B GAM-GAF les 25 et 26 mars 2023.

Coutumier de l'organisation de compétition à l'échelle départementale, celle-ci s'est très bien déroulé.

Le club a poursuivi sa collaboration avec les clubs partenaires Cysoing Gym, Pérenchies et la Courtoise en organisant des stages au complexe sportif du Bois du Ham.

Le club a également accueilli des stages départementaux et régionaux :

- mardi 18 avril 2023 - Stage Pas GAF
- dimanche 30 avril 2023 - Stage GAF départemental

3. Rapport Financier

Résultat financier au 31 août 2023

Voir annexe 1

Budget Prévisionnel 2023-2024

Voir Annexe 2

4. Rapport Technique

Voir Annexe 3

Le rapport Technique, réalisé par Eva WATEL est annexé à ce document.

Fumay, le 13 octobre 2023

M^{me} Valérie VILLEVAL-NANQUETTE
Présidente du CAFumay

M^r Vincent VARLOTEAUX
Secrétaire

M^{me} Virginie ROGISSART
Trésorière



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022-2023 du 13 octobre 2023

Le vendredi 13 octobre 2023, à 17h30, les membres de l'association CLUB ATHLETIQUE FUMACIEN se sont réunis au siège social de l'association sis le Complexe Sportif du Bois du Ham, rue Albert Thomas 08170 FUMAY en Assemblée générale Ordinaire sur convocation de la présidente Madame Valérie VILLEVAL-NANQUETTE.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les mandataires en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Valérie VILLEVAL-NANQUETTE, présidente de l'association.

Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Vincent VARLOTEAUX, secrétaire de l'association.

Mme Virginie ROGISSART et M. Vincent VARLOTEAUX ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de 40 % des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux articles 11 et 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;

La Présidente précise que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le 29 septembre 2023.

Les convocations ont été envoyées par voie électronique 15 jours avant la date de l'Assemblée générale, comme le prévoit la loi.

Il a été fait lecture des différents rapports moral, d'activité, financier et technique.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- M. Pierre CORDIER, député, invite l'association à déposer un dossier de demande de subvention au Fond de Développement de la Vie Associative.

M. Vincent VARLOTEAUX indique qu'un dossier FDVA avait été déposé en 2021 et 2022 mais que, faute de temps, le dossier n'a pas été déposé en 2023. Nous serons plus vigilants pour la campagne 2024 ;

- M. Alexandre EVRARD félicite les bénévoles pour leur investissement. Il évoque la somme de travail et les compétences à avoir pour faire vivre une association tout en soulignant que cela peut "faire peur" à bon nombre de personnes.

M. Olivier LAURANT propose aux dirigeants du CAF de présenter différemment les tâches et la structuration du club afin de le rendre plus attractif aux yeux des parents des adhérents, de s'appuyer sur les salariés pour les tâches administratives, récurrentes et régaliennes afin de rassurer et donner envie aux parents des adhérents d'entrer au conseil d'administration.



A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A FUMAY, le 16 octobre 2023

Fumay, le 13 octobre 2023

M^{me} Valérie VILLEVAL-NANQUETTE
Présidente du CAFumay

M^r Vincent VARLOTEAUX
Secrétaire